

BERNARD INFORMATIONS

N°9 – Printemps 2023

« Chères Bernardaises,
Chers Bernardais,



L'arrivée du printemps annonce la reprise de la végétation. Jardiniers, agriculteurs vont entrer en action pour cultiver leurs espaces qui font la beauté de notre environnement.

Un grand merci à la Ferme de la Vaiquerie, Émilie et Sébastien Chiron ont porté haut les couleurs du Bernard au salon de l'Agriculture. Ils ont obtenu un trophée pour la qualité de leurs produits.

Les ventes directes à la Ferme, de la Vaiquerie, de la Rochette et de l'EARL Douin traduisent la finalité de l'agriculture : nourrir la population.

Le printemps donne également l'envie d'entreprendre pour préparer la saison estivale. Merci à nos associations et leurs bénévoles qui vous donnent rendez-vous, notamment pour les premières fêtes en extérieur.

Joyeuses fêtes de Pâques

Le maire,
Loïc CHUSSEAU



MAIRIE - 2 RUE ALBERT
DEMAN - 85 560 LE
BERNARD
TÉL 02 51 33 30 69 -
mairie@lebernard.fr
www.lebernard.fr

Directeur de la publication :
Le Maire, Loïc CHUSSEAU,
Maquette graphique : agence
Z&Ko

Conception et réalisation :
Commission Communication
et service administratif
Mairie Le Bernard,
Crédits photos : Mairie Le
Bernard, communauté de
communes Vendée Grand
Littoral, Brice PIVETEAU,
Tirage : 800 exemplaires

Questions à Emilie et Sébastien CHIRON, de la FERME DE LA VAIQUERIE, concernant leur expérience au Salon International de l'Agriculture à Paris du 25 février au 5 mars 2023

«Emilie, Sébastien, que gardez-vous en mémoire de votre récente expérience au SIA ?»

«C'est une expérience incroyable avec énormément de rencontres, d'échanges entre exposants et visiteurs. Les sandwiches au jambon de Vendée et ceux aux rillettes artisanales ont été très appréciés. Les visiteurs sont en recherche de produits du terroir.»

«J'ai eu mon premier trophée, celui-ci représente la qualité des produits de Vendée.» précise Emilie.

«Pensez-vous déjà à une prochaine participation ?

«C'est certain que nous participerons à nouveau, mais pas l'année prochaine ! Il y a une bonne ambiance et une solidarité entre les exposants, mais il ne faut pas cacher que la participation est onéreuse. Et il faut aussi beaucoup d'énergie et une bonne condition physique.»

Retrouvez la ferme de la Vaiquerie, ainsi que la ferme de la Rochette, dans le prochain Guide des producteurs locaux Vendée Grand Littoral. (disponible en ligne www.vendeegrandlittoral.fr et en mairie à partir d'avril).

ÉDITO

P.1

- La ferme de la Vaiquerie au Salon de l'Agriculture

INFORMATIONS MUNICIPALES

P.2

- Retour sur la cérémonie des vœux
- Chasse aux œufs le dimanche 2 avril
- Nouveauté : Repas des aînés le 15 avril
- Le Bern'Arts, marché de créateurs le 11 juin
- Centre de soins polyvalent
- Lotissements
- Aménagement paysager

VIE ÉCONOMIQUE, VIE ASSOCIATIVE ET CME

P.3

- Accueil Familial de Vacances
- Association du Don du Sang
- Visite à la ferme de la Rochette
- CME - Opération «Boîtes à livres»
- Challenge Sportif «Terre de Jeux 2024»
- Ecole des Dolmens : Carnaval

LES BRÈVES INFOS PRATIQUES

P.4

- Carte Nationale d'Identité - Passeport
- Panneau lumineux
- Fibre optique

AGENDA

P.4

COUPON RÉPONSE

P.4

- Repas des aînés - inscriptions

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

M. le Maire et ses adjoints vous reçoivent sur rendez-vous le matin, en fonction de leur jour de permanence. Contactez l'accueil au 02 51 33 30 69



RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE LE 14 JANVIER

300 personnes se sont réunies le 14 janvier à la salle Bois Plaisant à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire. Loïc CHUSSEAU et ses 4 adjoints ont exposé les réalisations de l'année 2022 ainsi que les projets et enjeux pour 2023. Le Conseil Municipal des Enfants (CME) a aussi été présenté à la population.

Un moment de convivialité a clôturé la matinée. Bernardais et invités ont pu échanger et enfin se retrouver autour de la nouvelle équipe municipale après 2 années sans pouvoir honorer ce traditionnel rendez-vous. Vous pouvez visionner les photos et le «film de présentation du Bernard» sur le site internet de la commune www.lebernard.fr.

Les membres du Conseil Municipal présentés au Bernardais.



Le Conseil Municipal des Enfants élu en octobre 2022



Une chasse aux Oeufs est organisée pour les enfants bernardais et leur famille sur le parvis de la salle Bois Plaisant de 10h à 12h. Animations : chercher les oeufs et faire des coloriages de Pâques. A vos paniers ! prêts...partez...!

NOUVEAUTÉ : REPAS DES AÎNÉS - POUR LES PLUS DE 70 ANS

Le CCAS vous invite à partager un repas vendéen **le samedi 15 avril à 12h** à la salle Bois Plaisant. Après-midi détente avec jeux de palets, boules, jeux de société ou de cartes, ou petite causerie etc. N'hésitez pas à retourner le coupon situé en page 4 au dos de ce Bernard Informations, dûment complété et au plus tard **le jeudi 6 avril**. Venez nombreux !



DIMANCHE 11 JUIN 2023 3ÈME ÉDITION DU MARCHÉ DE CRÉATEURS «LE BERN'ARTS»

La commission «Animations», vous donne rendez-vous sur la place de l'Abbé Baudry (parvis de l'église) de 10h à 19h. Au programme : art et culture, découverte de métiers, présentation de savoir-faire etc... Bar, buvette, point restauration sur place. Présence d'auteurs bernardais et métiers de bouche locaux.

INFORMATIONS SUR WWW.LEBERNARD.FR

CENTRE DE SOINS POLYVALENT

La commune va remettre les clés au centre de soins infirmiers (CSI) d'Angles début avril. Ce dernier gèrera le fonctionnement des différents services liés à la santé. Contact CSI d'Angles 02.51.97.55.32.

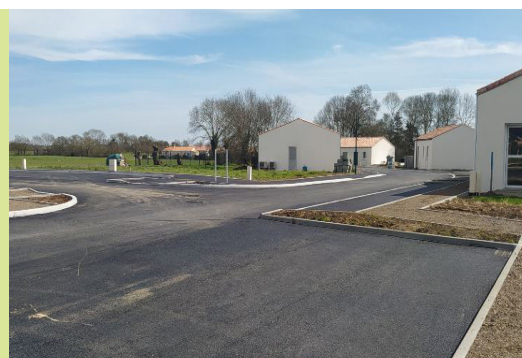
LOTISSEMENTS «PARC DE LA MAIRIE »

Les travaux de voirie sont terminés rue Albert Deman, dans le lotissement «Parc de la mairie 1».

Le permis d'aménager pour le lotissement «Parc de la mairie 2» est déposé et en cours d'instruction dans les différents services.

AMÉNAGEMENT PAYSAGER

L'aire de jeux du parc de la salle Bois Plaisant est opérationnelle. Proposé par le premier conseil municipal des enfants (2021-2022), et validé par le Conseil Municipal, cet espace est à disposition des familles.





ACCUEIL FAMILIAL DE VACANCES

L'accueil familial de vacances (AFV), mis en place par le Secours Catholique, propose à des enfants et à des familles de partager ensemble leurs vacances.

Devenir famille de vacances, c'est donner à un enfant la possibilité d'accéder à un temps privilégié de détente, de loisirs et d'échange, de s'enrichir par la rencontre, le partage, dans une famille accueillante et un nouvel environnement.

Vous souhaitez accueillir un enfant ou des enfants, renseignez-vous auprès de Mme Françoise LEBOEUF, votre contact pour le secteur de Talmont/La Tranche au 02.51.90.13.24.

De même, les accueils familiaux de vacances (AFV) proposent à votre enfant de partager un temps de vacances avec une autre famille. Votre dossier sera étudié par la fédération départementale du Secours Catholique. Contactez également Mme Françoise LEBOEUF pour tout renseignement.

ASSOCIATION DU DON DU SANG

M. Gilles LOUSSERT est président de l'ABDSA (Association Bénévole du Don du Sang d'Angles). Lors de l'Assemblée Générale de l'association le 9 mars dernier, il a, en tant que président également de l'Union Départemental du don du sang 85, remis une médaille et un diplôme à Mme Colette DELAIRE (Le Bernard) et M. Alain POIRAUD (Longeville), pour honorer leur engagement bénévole au sein de l'association d'Angles depuis plus de 15 ans.



Vous pouvez vous inscrire pour votre prochain don sur le site www.dondusang.net.

«Donner son sang, c'est sauver des vies».

FERME DE LA ROCHETTE

Le samedi 18 mars, Monseigneur JACOLIN, évêque de Luçon est venu visiter la Ferme de la Rochette.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

OPÉRATION «BOÎTE A LIVRES»

Les enfants membres du CME ont confectionné des boîtes à livres : assemblage, peinture et installation par les services techniques. Un grand merci aux familles des enfants élus pour leur investissement dans ce projet. Les boîtes seront installées en avril à l'aire de jeux du parc de la salle Bois Plaisant, du côté du parking de la mairie et au village de Fontaine. Le principe est simple : vous déposez vos livres dont vous ne vous servez plus (en bon état) et vous pouvez en prendre de nouveaux. Les jeunes élus comptent sur votre participation.

CHALLENGE SPORTIF

La commune est labellisée «Terre de Jeux 2024». C'est dans ce cadre que les élus enfants ont souhaité organiser un challenge sportif le mercredi 26 avril prochain (pour les 3-14 ans). Répartis en 3 groupes d'âges, les enfants de la commune qui le souhaitent participeront à des ateliers sportifs. Cet événement permettra aussi de sensibiliser les participants au handicap avec des ateliers tels que la boccia ou le goalball. N'oubliez pas d'apporter votre pique-nique ! Inscription via le lien <https://forms.gle/APsRdKHmi8i3CxRv5> avant le mercredi 5 avril. Nous comptons sur votre forte mobilisation. Renseignements au 02.51.33.30.69



CARNAVAL À L'ÉCOLE DES DOLMENS

17 MARS 2023



LES BRÈVES : INFOS PRATIQUES

· Carte Nationale d'Identité et Passeport

Si vous devez refaire votre carte d'identité, prenez d'abord rendez-vous en ligne sur le site d'une des mairies agréées (les plus proches sont Moutiers-les-Mauxfaits, Talmont-Saint-Hilaire, La Tranche-sur-Mer). Il vous faut ensuite compléter un dossier sur le site de l'ANTS : www.ants.gouv.fr.

· **Le panneau lumineux au coeur du bourg** diffuse, dans les deux sens de circulation, des informations communales et associatives, ainsi que des informations communautaires.

· **La fibre optique** est au Bernard : 95% des foyers sont raccordables. Certains foyers de particuliers disposent déjà de la fibre. N'hésitez pas à consulter la carte interactive sur le site www.vendeenumerique.fr et rapprochez-vous ensuite de fournisseurs d'accès pour comparer les offres proposées.



AGENDA

AVRIL

Dimanche 2

Chasse aux œufs, Commission communale «Animations», parc de la salle Bois Plaisant, de 10h à 12h

Samedi 15

Repas des Aînés, CCAS, salle Bois Plaisant, pour les 70 ans et plus, (coupon-réponse ci-dessous)

Jeudi 19

Quizz des Familles, Cercle de l'Amitié, salle Bois Plaisant, 17h-19h30

Samedi 22 - Dimanche 23

Vide-dressing, ATCB, salle Bois Plaisant, tel.02.44.60.30.07

Mercredi 26

Challenge Sportif, Terre de Jeux 2024, Conseil Municipal des Enfants et élus, salle Bois Plaisant de 10h à 17h. (inscription sur www.lebernard.fr via le lien jusqu'au 5 avril)



Samedi 29 - Dimanche 30

Expo-vente «Fête des mères», Passion Déco, salle du Conseil de la mairie

MAI

Lundi 8

Commémoration Guerre 39-45, Mairie, départ du cortège à 11h45

Samedi 13

Soirée Dansante et Karaoké, Cercle de l'Amitié, salle Bois Plaisant, animé par Matjilou Music

JUIN

Vendredi 2

Sardinade, Comité des Fêtes, Salle Bois Plaisant

Jeudi 8

Concours de Belote, organisé par le Cercle de l'Amitié, salle Bois Plaisant

Dimanche 11

Le Bern'ARTS, marché de créateurs, Parvis de l'église, de 10h à 19h

Samedi 24

Kermesse de l'Ecole des Dolmens, Amicale laïque, salle Bois Plaisant

Jeudi 29

Quizz des Familles, Cercle de l'Amitié, salle Bois Plaisant

JUILLET

Samedi 1er

Fête multi-associations, commission «Animations», Salle Bois Plaisant, feu d'artifice.



VOIR +

WWW.LEBERNARD.FR

WWW.VENDEEGRANDLITTORAL.FR



Retrouvez toute l'information de votre commune sur www.lebernard.fr, sur facebook ou sur l'application Intramuros (à télécharger sur votre smartphone)

COUPON D'INSCRIPTION AU REPAS DES AÎNÉS LE SAMEDI 15 AVRIL À 12H À LA SALLE BOIS PLAISANT

offert par le CCAS du Bernard aux personnes de plus de 70 ans
(à retourner en mairie au plus tard le jeudi 6 avril 2023)

Votre (vos) Nom(s) et Prénom(s) : _____

Adresse : _____

N° de téléphone |____|____|____|____|____| Adresse mail : _____

Date(s) de naissance : _____ et _____

Accompagné(e) de mon(ma) conjoint(e) : oui non

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées et conservées par la Mairie de Le Bernard pour le fichier communication des aînés. Elles sont conservées pendant une durée suivant les dispositions légales, ou jusqu'à ce que vous vous opposiez au traitement de vos données, et sont destinées à un usage interne aux personnes habilitées de la mairie de Le Bernard. Un formulaire concernant vos autorisations d'utilisation de vos données personnelles sera à compléter au moment du dépôt du présent coupon.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès aux données, de rectification des données, d'effacement des données, de limitation du traitement, de portabilité des données, d'opposition au traitement, d'opposition au transfert de données pour motif légitime à moins que la loi ou la réglementation en vigueur ne s'y oppose. Pour exercer vos droits, vous devez nous adresser un courrier, accompagné de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature, à l'adresse postale suivante Mairie, 2 rue Albert Deman, 85560 LE BERNARD ou à l'adresse de courrier électronique : mairie@lebernard.fr Contact du délégué à la protection des données : dpo@ecollectivites.fr

4

